

COMITE DE BASSIN REUNION

SEANCE PLENIERE DU 07 DECEMBRE 2011

Membres électeurs : 7  
Membres électeurs présents : 3  
Vote : - Pour : 3  
- Contre : 0  
- Abstention : 0

DELIBERATION N° 2011/5

ÉLECTION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE L'EAU  
COLLEGE DES COLLECTIVITES, REPRESENTANTS DES COMMUNES

Le Comité de bassin Réunion, délibérant valablement,

- VU l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de bassin de La Réunion ;
- VU le règlement intérieur du Comité de bassin ;

Après avoir procédé à l'élection des membres du collège des collectivités parmi les représentants des communes du Comité de bassin,

**DECIDE :**

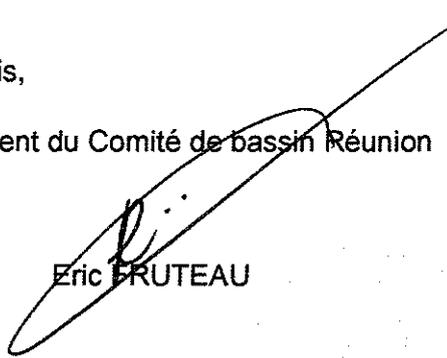
**Article unique :**

Est élu membre du collège des collectivités du Conseil d'Administration de l'Office de l'eau, parmi les membres représentant les communes du Comité de Bassin Réunion :

- M. Marc ERAPA

Saint-Denis,

Le Président du Comité de bassin Réunion

  
Eric FRUTEAU